

Contact :

DRHANT  
Service hydraulique  
160 avenue Bollée 72072 Le Mans Cedex 9  
Tél. 02.43.54.72.71

Le Mans, le mercredi 24 mai 2017

# Rivière la Sarthe navigable

## DECISION

*Vu l'arrêté préfectoral du 14 août 2014 fixant le règlement particulier de police de la navigation sur la rivière la Sarthe*  
*Vu l'arrêté n°15/3063 du 7 avril 2015 portant délégation en matière de signature administrative, de M. Dominique Le Mèner à M. Jean-Michel Levasseur,*  
*Vu l'arrêté n°15/3047 du 7 avril 2015 portant délégation en matière de signature administrative, de M. Dominique Le Mèner à M. Xavier Devisse,*  
*Vu le décret n°2012-1556 du 28 décembre 2012 déterminant la liste des mesures temporaires d'interruption ou de modification des conditions de la navigation pouvant être prises par le gestionnaire de la voie d'eau*

### **Compte tenu d'une intervention sur les portes de l'écluse de la Suze sur Sarthe :**

**L'écluse sera fermée du 6 juin à partir de 11:00 jusqu'au 7 juin 19:00.**

---

Compte tenu de la présence d'embâcles, les navigants sont invités à faire preuve de prudence sur l'ensemble de la voie d'eau en général et aux abords des écluses en particulier.

---

Le Président du Conseil départemental et par délégation,

Le Chef du Service hydraulique

  
Jean-Michel LEVASSEUR